



Sainte-Luce

NOTRE PASSION COMMUNE

#19

MAI
2017

www.sainteluce.fr //  Mairie de Sainte-Luce

> *Rétrospectives*

FÊTE PATRONALE 2017 :
SAINTE-LUCE, TERRE DE TOURISME
.....

> *Initiatives*

LE 1^{ER} CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR
POUR PERSONNES AUTONOMES
EST OUVERT !
.....

> *Dossier*

EGLISE SAINTE-LUCIE :
UN GRAND PROJET CONCRÉTISÉ !
.....

> *Actualités*

DES TRAVAUX DANS LES QUARTIERS



> Sommaire



> RÉTROSPECTIVES p3

- Télérthon : Tous ensemble pour dire NON à la maladie
- 40 000 euros pour l'Aire Marine Gérée de Sainte-Luce
- Près de 4000 personnes au Camp Meeting de l'Eglise Adventiste
- Un Noël convivial !

> INITIATIVES p5

- Man Yaya a ouvert ses portes
- L'Épicerie Sociale et Solidaire a été inaugurée !

> DOSSIER p6

- Eglise de Sainte-Luce : un grand projet concrétisé !

> RÉTROSPECTIVES p8

- Fête patronale 2017, Sainet-Luce, terre de tourisme

> ACTUALITÉS p12

- Des travaux dans les quartiers

> PORTRAIT p14

- Mme Raymonde PANCALDIE JEAN-FRANÇOIS
3^{ème} Adjointe au Maire

> ZOOM p15

- Atelier théâtre de l'OML

> INSERTION p15

- 8 nouveaux volontaires en service civique
- Du renfort pour la Police Municipale

> 3 QUESTIONS À p16

- M. Nicaise MONROSE
Maire de la ville de Sainte-Luce

> Edito



La ville de Sainte Luce s'inscrit dans une formidable dynamique.

Partout, dans nos quartiers et au cœur de ville, les chantiers avancent afin d'améliorer les conditions de vie des lucéens et rendre notre ville toujours plus attractive.

L'église est inaugurée... Les travaux d'entrée de bourg Est sont achevés... L'amélioration de la voirie communale se poursuit... De nouvelles entreprises et de nouveaux services s'installent dans la commune... Le plateau sportif de Monésie est réhabilité... Nos projets restant à réaliser sont en préparation...

Nous œuvrons quotidiennement afin que nos projets soient porteurs de cette énergie économique, sociale, culturelle, sportive... que nous voulons pour Sainte Luce, dans le respect de notre identité, de notre histoire et de nos concitoyens.

Ces résultats sont le fruit d'un travail sans relâche et d'une persévérance de tous les instants, pour faire aboutir nos projets, avec l'appui du personnel municipal.

Nous devons être réalistes et penser à notre commune, dans le long terme. Tous les jours, nous devons faire face à deux objectifs : résoudre les difficultés d'aujourd'hui et construire le Sainte Luce de demain.

C'est le défi que nous voulons relever avec vous.

Nicaise MONROSE

Maire de la ville de Sainte-Luce

Directeur de publication : Nicaise MONROSE, Maire de Sainte-Luce
Coordination : Market One
Rédaction : Market One ; Mairie de Sainte-Luce
Mise en page : Market One
Crédits photos : Mairie de Sainte-Luce ; SAYA Conception
Impression : Caraïb Édiprint
Tirage 6 000 exemplaires, imprimés sur papier recyclé selon les normes

Mairie Hôtel de ville, 61 rue Schoelcher - 97228 Sainte-Luce
Tel. : 0596 62 50 01 - Fax : 0596 62 30 15
www.sainteluce.fr



> Rétrospectives



Téléthon : Tous ensemble pour dire NON à la maladie !

4000,07 euros de dons ont été récoltés les 2 et 3 Décembre derniers, et entièrement reversés au téléthon. Sainte Luce a fait partie de cette aventure solidaire en organisant et en soutenant des initiatives sur la commune, pour participer à la lutte contre les myopathies.



- Dans les écoles, les enfants ont réalisé divers défis : course à pied, relais, opération sécurité routière...et ont fait des dons.
- L'opération « 10 euros par famille » de la Cité scolaire de RAMA, a permis de récolter 2808,32 euros.
- Vente de tartes et de gâteaux avec l'Union des femmes...
- Deux heures de folie pour le Marathon-zumba avec l'énergie de l'association l'Appart West Indies
- Ambiance carnaval avec le groupe à pied Dynamic Carnaval sur la place du marché
- Merci également aux associations « Squal Club », « Les Pirates Escrimeurs » et « l'Espoir de Sainte Luce » pour leurs actions.

40 000 euros pour l'Aire Marine Gérée de Sainte Luce

Séduite par le projet de la commune, Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, a accordé à la municipalité une somme de 40 000€. Les objectifs du projet de l'Aire Marine Gérée, est de faire contribuer de manières durables, les activités comme la pêche, la plongée, le bouturage de corail... L'Aire Marine Gérée vise à valoriser l'environnement marin de la commune, à maintenir et à développer des activités maritimes, tout en assurant la protection du littoral et des côtes de Sainte Luce.



Près de 4000 personnes au Camp Meeting de l'Église Adventiste

Entre 4000 et 5000 personnes ont participé à la 5^{ème} Édition du Camp Meeting. Le Camp Meeting est une rencontre spéciale de l'église afin de rassembler et de développer la fraternité. Le maire a représenté le conseil municipal.



> Rétrospectives



Un Noël convivial !

Le Village des Enfants, sur l'Esplanade des Fêtes a lancé les festivités et les nombreuses animations de Noël. Petits et grands ont eu de quoi s'amuser, dans tous les quartiers !



Gros succès pour la 3^{ème} édition du Village des enfants



Des cantiques organisés par la Ville et les Comités de quartier :
Délivry ; Bourg ; Épinay ; Monésie



Un Noël pour les personnes à mobilité réduite : sketches et cadeaux, pour un moment de grande convivialité



Des arbres de Noël, aux quartiers : Les Coteaux ; Épinay



18 décembre, ils étaient nombreux au « Noël des Aînés » : après un cocktail offert par la Mairie et un défilé en costumes traditionnels, rien de tel qu'une valse ou une biguine...



Des gouters de Noël : Bellay ; Trois Rivières

> Initiatives



Man Yaya a ouvert ses portes !

Le 19 décembre 2016, Man Yaya, 1^{er} Centre d'Accueil de Jour autonome de Sainte-Luce et du Sud de l'île a ouvert ses portes. C'est dans un cadre verdoyant sur les hauteurs de Sainte-Luce, au quartier Lafitte, que les personnes âgées dépendantes pourront passer leurs journées. Créé par l'Association Soins Sud Caraïbe Martinique, Man Yaya accueille **les personnes touchées prioritairement par la maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés**, ainsi que toute autre personne en perte d'autonomie, dépendante. D'une capacité de 12 personnes par jour, ce Centre d'accueil a pour objectif de briser l'isolement de la personne accueillie et de l'aider à conserver ses acquis, à stimuler sa mémoire, son langage, à mobiliser ses centres d'intérêts et à pratiquer différents loisirs.

... Au-delà du bien-être apporté aux personnes accueillies, c'est aussi l'occasion d'offrir une période de répit de suppléance à l'aidant et à la famille. ...

Le prix de la journée comprend les frais de d'hébergement et de dépendance : l'accueil, les repas et collations, les activités, les animations, les ateliers la prise de médicaments, ainsi que le transport, pour un tarif forfaitaire de 55 € / jour.

Quartier Lafitte - Tél. : 0596 62 03 70



L'Épicerie Sociale et Solidaire a été inaugurée !

Portée par le CCAS de la ville, l'épicerie sociale et solidaire a pour mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en permettant aux personnes en difficultés financières de faire leurs courses et de bénéficier d'un accompagnement privilégié.

Inaugurée le 2 avril, cette épicerie va **permettre de briser l'isolement dans lequel sont parfois plongées les personnes en situation de précarité et de rompre avec l'assistanat**. En effet, cette épicerie un peu particulière va réunir différents organismes afin d'aider les bénéficiaires à déterminer et réaliser un projet personnel.

Elle sera à la fois un lieu d'informations, d'échanges et d'insertion avec la mise en place d'un accompagnement pour favoriser la reprise de confiance en soi. Au programme : des ateliers sur l'équilibre alimentaire, les économies d'énergie, l'apprentissage à la cuisine, etc.

En deux mots, l'épicerie sociale et solidaire de Sainte-Luce est la concrétisation d'un « contrat » pour mieux accompagner les bénéficiaires dans leur démarche de réinsertion.

Épicerie sociale et solidaire de Sainte-Luce
Rue Jules Ferry (derrière l'église)
Tél. : 0596 68 14 94





> Dossier



EGLISE SAINTE-LUCIE : UN GRAND PROJET CONCRÉTISÉ !

23 mois de travaux et plus de 2,6 millions d'euros auront été nécessaires pour mener à bien le chantier de la reconstruction de l'Eglise Sainte-Lucie.

La reconstruction d'une église est toujours un élément important au sein d'une commune. Lieu de culte, certes, mais également lieu de vie social et facteur de cohésion incontournable, l'église de Sainte-Luce ne laisse aucun lycéen indifférent. L'équipe municipale avait fait de la restauration de l'église « Sainte-Lucie » un de ses grands chantiers ; c'est aujourd'hui chose faite !

Une cérémonie solennelle

Dimanche 25 septembre, Monseigneur David Macaire, évêque de la Martinique, a présidé la cérémonie de la consécration de l'église en présence du Maire de la commune Nicaise Monroe, du Père Hippolyte Toglobesse, du corps paroissial, de l'ancien maire Louis Crusol et des lucéens venus nombreux. Cet acte solennel, avait pour but la sanctification de la construction et la consécration de l'autel au terme d'une cérémonie riche en émotion avec notamment le rite de l'eau qui rappelle le baptême les bénédictions de l'autel, du Tabernacle et des statues.



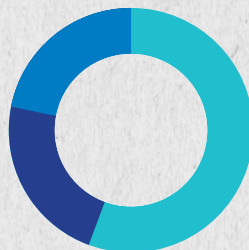
Un chantier d'envergure.

Après 23 mois de travaux, les lucéens bénéficient aujourd'hui d'un édifice flambant neuf offrant une capacité de 657 places, soit 160 places supplémentaires, un nouvel éclairage plus uniforme et une ventilation complètement repensée.

LES RÉALISATIONS

- Reprise d'éléments en béton (chainage, poutre, poteaux, murs...)
- Reprise totale de la charpente
- Remplacement totale de la couverture
- Démolition et remplacement du clocher
- Réfection des menuiseries
- Reprise totale de l'électricité et de l'éclairage
- Reprise totale de la peinture
- Extension du bâtiment coté Est
- Voirie et réseaux divers

Un budget de **2 632 967 €**



●	Région (2004-2013)
	1 330 981€
	ARPEL 2004 : 109 866,64€
	ARPEL 2005 : 75 793,66€
	ACRC 2012 : 360 130,15€
	ACRC 2013 : 419 312,91€
	Aide exceptio. : 365 877,64€
●	Feder* : 538 000€
●	Commune : 763 986,99€

*Fond Européen de Développement Economique Régional

Une restauration entre modernité et respect des plans d'origine

L'église Sainte Lucie est un édifice unique et les travaux de reconstruction se sont inscrits à la croisée des chemins entre le respect de la sobriété des plans d'origine et la nécessité de modernité notamment concernant la capacité et les conditions d'accueil.

Dès l'entrée, on réalise la volumétrie du nouveau projet, concentrée sur la nef du bâtiment qui se déploie en une coque sphérique revêtue de bois, à l'image de la structure d'un gommier, dont toutes les sections se rencontrent au-dessus de l'autel.

Autour du chœur de l'église, les nouveaux bancs sont répartis, en hémicycle.

Positionné à l'entrée du parvis, le nouveau clocher marque par sa silhouette élancée, ponctuée de trois cloches.

Les murs en pierre ont été confortés et tout a été mis en œuvre pour supprimer les barrières. L'ensemble du rez-de-chaussée du bâtiment est desservi par un cheminement piéton, adapté aux personnes à mobilité réduite.



Nicaise MONROSE,
Maire de la ville de Sainte-Luce

La réhabilitation de l'église est un élément majeur de mise en valeur du cachet de Sainte Luce et ce bâtiment contribue à accroître l'attractivité du territoire. C'est également une richesse pour la population : Un édifice culturel est toujours un symbole fort de l'identité et de l'histoire collective locale et sa restauration constitue une richesse, que nous transmettons aux générations futures.



Père Hyppolite TOGOBLESSE,
Curé de la paroisse

Ce fût une fête et une belle occasion de rassemblement. Quand l'Eglise et la République se donnent la main, un travail merveilleux se réalise !

Aujourd'hui encore la page nouvelle qui s'est ouverte pour nous continue de recevoir les empreintes d'une belle histoire !

Joie que l'on ne finit pas de se raconter... gratitude que l'on continue d'exprimer à l'endroit de tous : la commune et tous ses élus, la paroisse de Sainte-Luce et tous ses fidèles, bienfaiteurs connus et anonymes.

Mèse an pil, pou tou sa ki banou, gren diri...

> Rétrospectives



Fête patronale 2017, Sainte Luce, terre de tourisme

La fête patronale de Sainte Luce s'affirme chaque année comme un savoureux rendez-vous, mélange de tradition et de conviviale modernité. Animations, spectacles, musiques, sports... ont été les ingrédients de cette nouvelle fête patronale, sous le thème « Sainte Luce, Terre de Tourisme ». Placée sous le signe de la convivialité, la municipalité de Sainte Luce fait de cet événement, un moment de partage de notre culture, de nos traditions et de notre savoir-faire.

Sainte Luce, une vraie fête pour Tous.

Le cœur de ville de Sainte Luce a battu de plus belle. L'une des nouveautés réside dans le nouveau sens du défilé des cérémonies officielles. Après la messe, élus, invités, associations, se sont rendus sur la Place de la Mairie de Sainte Luce, pour participer aux allocutions et au vin d'honneur. Cette nouvelle organisation a pour objectif de replacer la fête, mais également tous les acteurs, au centre de la ville, signe fort de convivialité et de partage. Et pour l'occasion, cinq acteurs du tourisme lucéen ont été mis à l'honneur.



Mme Désirée Jean Marie



M. Francois Mongin



M. Pascal Sifflet



Géraldine a remplacé son père Gilbert



Le maire récompense Aurélie JOACHIM, Miss Martinique



Mme Laure Joseph

La fête de Sainte Luce, un lieu de partage

Investir la ville, prendre part à la vie de la commune, échanger, s'exprimer...vivre la ville de Sainte Luce, donner encore plus de sens à la manière dont, les citoyens « vivent la ville », et que toutes les formes de solidarités puissent s'exprimer, afin que chacun participe et s'inscrit dans le partage et dans la cohésion sociale. Ce sont les objectifs recherchés par la municipalité, et qui prend tout son sens dans la programmation de la fête.



Bingo géant



Soirée Littéraire avec Jean Crusol



Défilé des associations : « Femmes solidaires de Ste-Luce »



Défilé des associations : « Esprit tennis de table »



Défilé des associations : « Ballet Tchère kreol »



Défilé des associations



Défilé des associations

La fête de Sainte Luce, un évènement indissociable du patrimoine sportif

Le temps de défis, pour les sportifs de s'affronter, voire de s'illustrer, ou encore à applaudir en toute convivialité. Et pas moins de trois épreuves sportives ont rythmé cette nouvelle édition qui a rassemblé bon nombre de sportifs et de passionnés.



Cyclisme



Natation



Pétanque

« Yole épi gomié an menm kray la »

Le Grand Prix de la Voile Traditionnelle a été sans conteste une nouveauté de la Fête, qui a réuni 8 gommiers et 8 yoles, sur le front de mer de Sainte Luce. La voile, image identitaire de la commune, mais également signe de cohérence, et de vivre ensemble, concorde au souhait de partage des traditions : les mondes du gommier et de la yole se sont accordés et ont offert un spectacle unique de la voile traditionnelle.



Yoles et gommier



Yoles et gommier

L'animation musicale, un brassage de styles

La Fête de Sainte Luce, a déployé une vaste gamme de genres musicaux. Et le coup d'envoi a été donné par la 2^{de} Édition du bal public.

Et cette année de nouveau, la fête patronale de Sainte Luce, a offert deux scènes ouvertes avec de la danse, du rire, du zouk, de la dance hall, de la danse traditionnelle...soit près de 10 heures de spectacle, afin de participer, soutenir la promotion et la diffusion des acteurs et des créations culturelles de notre patrimoine.



Du rire avec les Fouben



Du zouk avec Orlane



De la Dancehall avec T Kimp Gee



De la tradition avec Marcé

Succès du Carnaval 2017

Durant les jours gras, la ville de Sainte Luce s'est animée au rythme du Carnaval. De joyeux cortèges ont déambulé dans les rues, pour le plus grand plaisir des plus petits comme des plus grands. Un grand coup de chapeau aux associations de Sainte Luce, RAFAL, Dynamic Karnaval et l'Association Carnaval et Culture de Sainte Luce, qui ont fait danser le public et exprimer tous leurs savoirs faire.



Grand coup de chapeau pour le groupe RAFAL



L'Association Carnaval & Culture de Sainte-Luce en a mis plein les yeux au public dans les rues.



Pour ses 10 ans, Dynamic Karnaval a organisé un défilé de groupe à pied

2 titres pour la ville de Sainte Luce

Woulo Bravo pour la Mini reine, Létitia Donatien, 8 ans, avec son déguisement de la « Fée du crayon de couleurs » et pour Andréa Cambusy, 21 ans, et 1^{ère} Dauphine, avec son déguisement à base de bouteilles d'eau recyclées



Jean Pasacal, Roi de la sape



Létitia Donatien, Mini Reine



Andréa Cambusy, 1ère Dauphine

> Actualités



Des travaux dans les quartiers

Les travaux de l'élargissement de l'entrée de bourg Est, sont achevés

Cinq mois ont été nécessaires pour l'aménagement de la « rue Schœlcher Prolongée ». L'objectif de ces travaux est double : Améliorer la circulation des automobilistes, et organiser un cheminement sécurisé des piétons. Le chantier a débuté par la réhabilitation de l'assainissement et par la pose de bordures, de trottoirs et de plateaux surélevés. Les travaux se sont terminés par la réfection de l'enrobé sur la chaussée, et la création d'un parking de six places. Ces ouvrages consistent à améliorer la visibilité, à réduire la vitesse des véhicules, et à sécuriser l'entrée qui dessert les hauts quartiers de la commune, l'église, et les écoles.



Fin des travaux de l'aménagement de l'entrée de bourg Est

Un programme de requalification du quartier

Après les travaux de réhabilitation de l'église et ses abords et d'aménagement des emplacements pour les bus et la voirie, les travaux d'élargissement de la voirie concourent au programme de requalification du quartier Morne des Pères. D'autres réalisations sont déjà programmées : l'agrandissement du parking du cimetière, les travaux de canalisations des eaux pluviales et de la réfection de la voirie. Les études pour l'élargissement de la voirie, pour la portion comprise entre le collège et l'église, sont lancées. Désormais, la circulation à la rue Monseigneur Duwez se fait dans un sens unique : de l'église vers le bourg.



Fin des travaux de l'aménagement de l'entrée de bourg Est



Fin des travaux de l'aménagement de l'entrée de bourg Est



300 mètres linéaires réhabilités à la Voie Caraïbe



Travaux d'amélioration du réseau d'assainissement au lotissement « Les Moubins » : point d'étape



Réfection de la voie Salomon, au quartier Bellay



Réhabilitation du plateau sportif de Monésie

Mot de l'opposition

ARTICLE NON TRANSMIS



> Portrait



Mme Raymonde PANCALDI JEAN FRANCOIS - 3^{ème} Adjointe au Maire
Chargée de la culture et Patrimoine, des Festivités et du Protocole

Qui êtes-vous ?

Je suis une Lucéenne, une femme, une épouse et une mère. J'ai vécu mes premières années au quartier trou au diable dans la famille d'Eudonie Raymonde PANCALDI au milieu de cinq garçons (trois frères et deux cousins) qui ont fait de moi une fille solide. Mais très vite les aspérités de la vie nous amènent à déménager vers le bourg, au Morne Cochon. Puis, en 1981, âgée de dix ans, je déménage vers la Cité Pavillon pour de nouvelles aventures avec des gens formidables.

Après mon baccalauréat littéraire, je me dirige vers des études de lettres modernes, tout en travaillant comme surveillante dans les collèges. Après l'obtention de ma licence, j'intègre l'IUFM puis j'enseigne une dizaine d'années dans les collèges et lycées de la Martinique. Entre temps j'étais devenue une épouse, et une mère. Après un break pour me concentrer sur l'éducation de mes enfants, je reprends une activité professionnelle en 2009. Depuis, j'ai rejoint la chambre des métiers où j'enseigne le français et l'histoire-géographie aux jeunes martiniquais qui ont fait le choix de l'apprentissage.

Je me suis engagée en politique pour servir ma commune, pour qu'elle ne perde pas son âme et ne devienne pas un lieu de villégiature ou un assemblage de cités dortoirs. Même si la tâche est lourde, je n'ai aucun regret ! J'ai tant reçu de ma communauté en termes d'éducation, d'amour, de respect et de joie, qu'il me semble logique de rendre un peu de tout cela. La culture et les festivités sont les meilleurs lieux pour exprimer cette reconnaissance. Ma délégation me permet de montrer aux lucéens qu'il est possible, avec une dose de bonne volonté et beaucoup de solidarité, de rendre à notre ville son cachet, son caractère, sa joie, son vivre ensemble, son attractivité : Tout ce qui fait de nous des gens heureux de vivre à Sainte Luce.

Comment voyez-vous l'avenir de Sainte-Luce ?

Sainte Luce est une ville formidable qui abrite des gens formidables. Nous avons parcourus bien du chemin depuis les années 70, et nous avons bien du chemin à parcourir. Notre projet, outre le bien-être physique et matériel, vise aussi et surtout le bien être familiale, social et culturel de notre population. Je souhaite qu'à Sainte Luce les bénévoles soient plus nombreux et que leur travail soit reconnu ; que les associations vivent et ne soient plus l'affaire de quelques irréductibles ; que la solidarité et la fraternité ne soit plus des lubies mais des valeurs sûres ; que la loi du chacun pour soi qui régit le monde ne nous atteigne jamais. Demain Sainte Luce sera une ville plus belle, plus grande et plus riche. Nous y travaillons quotidiennement sans relâche.

Un message ?

Mon message est pour nos jeunes. Ils ont besoin d'exemplarité et d'éducation, ils ont surtout besoin de patience et d'amour au sein de leurs familles. Avec la nouvelle équipe nous avons créé et maintenu des temps forts qui créent du lien et du ciment entre le bourg et les quartiers. Le village des enfants, les moments de convivialité dans les quartiers et dans le centre (réceptions, fêtes et rencontres sportives), les décors de la ville, les activités touristiques et culturelles les nouvelles activités périscolaires (NAP), la fête du pain ou des marins pêcheurs... tout cela amène une cohésion sociale et solidaire autour du citoyen lucéen.

Mais notre tâche n'est pas accomplie. Il nous reste tant à faire et c'est avec chacun de vous à nos côtés que nous pourrons l'amener à bien.

> Zoom



Atelier théâtre de l'OML

Tous les mardis soir de 18h à 19h30, les enfants de 8 à 12 ans se retrouvent au Club du jour de Sainte-Luce pour un atelier théâtre des plus dynamiques ! Animé par Jacques Olivier ENSFELDER, l'atelier permet aux enfants de s'entraîner au jeu d'acteur en travaillant leur imagination, leur posture, leurs voix, le rapport au partenaire de scène et au texte. La troupe aura le plaisir de présenter le fruit de cette année de travail fin juin !



> Insertion



8 nouveaux volontaires en service civique

La Ville renforce son engagement dans ce dispositif pour accompagner les jeunes dans leurs parcours.

Ils ont tous reçu leur tee-shirt bleu, un cadeau de bienvenue qui marque le début de leur intégration pour 6 mois dans différents services municipaux et dans des domaines variés tels que le sport, la médiation, la culture et la citoyenneté.

Ce dispositif permet aux jeunes âgés de 18 à 25 ans de renforcer leur connaissance du monde professionnel sur des missions d'intérêt général et de progresser dans leurs choix de parcours professionnel et personnel.

Du renfort pour la Police Municipale

Quatre nouveaux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) renforcent les besoins de la police municipale qui passe ainsi de 6 à 10 agents.

Verbalisation, mise en fourrière des véhicules encombrants, encadrement de manifestations, verbalisation pour mauvais stationnement ou sécurisation aux abords des écoles... les missions sont inchangées mais le renfort était nécessaire !





> 3 questions à ...



M. Nicaise MONROSE
Maire de la ville de Sainte-Luce



Loi NOTRe et tourisme

En quoi la loi NOTRe modifie l'activité des communes en matière touristique ?

La loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la république) s'inscrit dans la réforme territoriale, qui avait pour objectif une simplification des institutions, par le renforcement des Régions et des Intercommunalités, ouvrant ainsi la voie à la suppression des Départements en France.

Cette orientation portée initialement par le gouvernement n'a pas totalement abouti car contesté sur certains points, par le sénat en particulier.

Concernant singulièrement le tourisme, la loi NOTRe confie au niveau intercommunal, ce qui relève de l'information, de l'accueil et la promotion du tourisme, compétences à laquelle étaient rattachées les offices de tourisme communaux.

Concernant singulièrement le tourisme, la loi NOTRe confie au niveau intercommunal, ce qui relève de l'information, de l'accueil et la promotion du tourisme, compétences à laquelle étaient rattachées les offices de tourisme communaux.

Quelle est votre position par rapport à l'exercice de la compétence tourisme, tel que inscrit dans la loi NOTRe ? ...

Si les orientations de la loi NOTRe peuvent peut être se justifier dans le contexte du territoire national, qui compte plus de 36 000 communes, dans le cas du petit territoire insulaire martiniquais, il y a une certainement une réflexion à avoir quant à son application.

N'avons-nous pas justifié notre organisation territoriale, différente de celle en vigueur au niveau national avec notre CTM, sur la base de nos spécificités ?

Le législateur a pensé la Loi NOTRe, mais n'a pas imposé les modalités de mise en œuvre des compétences transfé-

rés, notamment en matière touristique. C'est malheureusement sans préparation et sans véritable concertation avec les maires et les offices de tourisme, que La Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud (CAESM) a voulu reprendre, dans la précipitation, à partir du 1^{er} janvier 2017, la gestion des Offices de Tourisme du sud. L'espace Sud a pour cela décidé de créer un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) pour le tourisme, enlevant ainsi tous moyens aux communes, y compris la taxe de séjour.

Cette position de l'Espace Sud pose plusieurs questions. N'assistons-nous pas à une nouvelle organisation « anba fey » du tourisme en Martinique ? La promotion du tourisme n'est-elle pas déjà le rôle du Comité Martiniquais du Tourisme (CMT) qui est réputé agir au niveau du territoire ? Les trois intercommunalités vont-elles agir séparément, voir en concurrence entre elle et avec le CMT ? Quelle est la rationalité de cette perspective ?

... et de son application à Sainte-Luce ?

Nous pensons que le niveau communal est bien plus efficace que le niveau intercommunal, pour ce qui est des initiatives de terrain, en termes d'accueil et d'animation touristique.

Qui mieux que notre office de tourisme communal, qui associe élus municipaux et acteurs de terrain, peut faire la promotion de l'identité de notre commune, de son caractère, de son histoire, de sa typicité ... ?

La concertation, nécessaire en intercommunalité, aurait été une démarche plus efficace. Elle n'a pas eu lieu. Nous voulons continuer à faire de Sainte Luce une « Terre de Tourisme », à partir de notre personnalité communale. L'idée d'un dirigisme intercommunal ne nous semble pas efficace.